



Compte rendu du CTEP du 8 octobre 2018

Présents : H. Ihaddadene
O. Laperriere
D. Dhalluin
J. Jover

A l'ordre du jour de ce Comité technique d'établissement public figure :

Points de consultation :

Point 1 : Approbation du procès-verbal du CTEP du 17 septembre 2018, sous réserve de modification.

Point 2 : Réorganisation du Département finances et support (Direction Juridique et financière).

Présentation du projet de réorganisation et rappel des missions et du périmètre du département finances et support.

L'évolution de son organisation se situe à 3 niveaux :

- Le Pôle « contrôle de gestion/contrôle interne » est intégré au sein du service financier.
- Pour le SF : Les Pôles « mandatement/missions » et « Production budgétaire » sont supprimés, deux nouveaux pôles créés : pôle « financier » et pôle « contrôle interne/contrôle de gestion ».
- Pour le SET : Les Pôles « administratif » et « services généraux/logistique » sont fusionnés au sein du pôle « administration et logistique ». Le pôle « gestion du patrimoine » devient « pôle immobilier ».

Si la création d'un pôle financier regroupant les pôles « mandatement/missions » et le pôle « production budgétaire » structurés autour de 4 secteurs correspondants aux différents directions métiers, nous a semblé pertinente, à la condition de calibrer les effectifs à la charge de travail, en revanche, notre syndicat a exprimé son inquiétude quant aux difficultés rencontrées jusqu'alors par le Service Environnement de Travail (SET) et l'impact de celles-ci sur les collaborateurs.

Pour nous, cette nouvelle organisation ne va pas améliorer les conditions de travail des collaborateurs de ce service (charge de travail toujours plus lourde, effectifs ne correspondant pas à cette charge). C'est pourquoi notre syndicat a demandé un engagement du Directeur Général sur le principe de renforcer l'équipe du SET par des effectifs en adéquation avec la charge de travail.

En l'absence de réponse concrète, notre syndicat a choisi de s'abstenir au moment du vote sur la réorganisation de la DFS.

Vote sur la réorganisation de la DFS :

CGT : abstention

UNSA : favorable

CFDT : contre

Point d'Information :

Point 3 : Présentation du plan stratégique aux organisations syndicales

Une réflexion stratégique a été menée afin d'envisager l'environnement et l'évolution de l'INPI à l'horizon 2025 en impliquant des collaborateurs volontaires de l'INPI et les parties prenantes externes.

Pour notre organisation syndicale, le seul plan stratégique dont notre institut a besoin actuellement est celui qui doit consolider notre socle et nos missions régaliennes, à savoir : délivrer des titres de propriété industrielle de qualité, assurer notre mission de service public en garantissant un accueil aux usagers et déposants pour effectuer leurs démarches au sein de notre établissement et enfin assurer la formation et la sensibilisation à la propriété industrielle.

Il est également indispensable, dans le cadre de la dématérialisation, de déployer des outils pertinents et performants et sans risque juridique.

Pour la CGT-INPI, un renforcement des moyens humains est plus que nécessaire afin de mener aux mieux toutes ces missions et celles à venir.

Bonne Lecture.